

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LA GUERINIÈRE

Numéro SIRET : **21850106200010**

POSTE COMPTABLE : **RECEVEUR MUNICIPAL**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Commune de La Guérinière**

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 359 675,08	2 502 552,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 857 123,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 359 675,08	3 359 675,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 913 886,45	2 050 178,98
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	509 613,55	392 778,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 19 456,98	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 442 956,98	2 442 956,98
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		5 802 632,06	5 802 632,06

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	667 800,00	0,00	642 500,00	642 500,00	642 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	890 000,00	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
014	Atténuations de produits	383 000,00	0,00	388 000,00	388 000,00	388 000,00
65	Autres charges de gestion courante	157 700,00	0,00	133 700,00	133 700,00	133 700,00
Total des dépenses de gestion courante		2 098 500,00	0,00	2 074 200,00	2 074 200,00	2 074 200,00
66	Charges financières	51 600,00	0,00	46 600,00	46 600,00	46 600,00
67	Charges exceptionnelles	2 300,00	0,00	496 000,00	496 000,00	496 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 257 400,00	0,00	2 656 800,00	2 656 800,00	2 656 800,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	726 341,25	0,00	617 875,08	617 875,08	617 875,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	100 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		826 341,25	0,00	702 875,08	702 875,08	702 875,08
TOTAL		3 083 741,25	0,00	3 359 675,08	3 359 675,08	3 359 675,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 359 675,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	82 650,00	0,00	77 650,00	77 650,00	77 650,00
73	Impôts et taxes	1 628 607,00	0,00	1 668 224,00	1 668 224,00	1 668 224,00
74	Dotations, subventions et participations	512 366,00	0,00	512 178,00	512 178,00	512 178,00
75	Autres produits de gestion courante	235 000,00	0,00	221 000,00	221 000,00	221 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 458 623,00	0,00	2 499 052,00	2 499 052,00	2 499 052,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 462 123,00	0,00	2 502 552,00	2 502 552,00	2 502 552,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 462 123,00	0,00	2 502 552,00	2 502 552,00	2 502 552,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 857 123,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 359 675,08

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

702 875,08

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 500,00	10 391,24	0,00	0,00	10 391,24
204	Subventions d'équipement versées	16 500,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles		42 000,00	50 608,76	50 608,76	92 608,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 248 600,00	448 222,31	1 662 277,69	1 662 277,69	2 110 500,00
	Total des dépenses d'équipement	2 286 600,00	509 613,55	1 712 886,45	1 712 886,45	2 222 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	222 500,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	222 500,00	0,00	201 000,00	201 000,00	201 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 509 100,00	509 613,55	1 913 886,45	1 913 886,45	2 423 500,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 509 100,00	509 613,55	1 913 886,45	1 913 886,45	2 423 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

19 456,98

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 442 956,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	471 129,00	382 778,00	238 900,00	238 900,00	621 678,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	423 601,97	0,00	494 611,55	494 611,55	494 611,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	894 730,97	382 778,00	733 511,55	733 511,55	1 116 289,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	120 000,00	10 000,00	132 500,00	132 500,00	142 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	192 012,23	0,00	136 292,35	136 292,35	136 292,35
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
024	Produits de cessions	320 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
	Total des recettes financières	632 012,23	10 000,00	613 792,35	613 792,35	623 792,35
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 526 743,20	392 778,00	1 347 303,90	1 347 303,90	1 740 081,90
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	726 341,25		617 875,08	617 875,08	617 875,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	100 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	826 341,25		702 875,08	702 875,08	702 875,08
	TOTAL	2 353 084,45	392 778,00	2 050 178,98	2 050 178,98	2 442 956,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 442 956,98

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

702 875,08

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	642 500,00		642 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	910 000,00		910 000,00
014	Atténuations de produits	388 000,00		388 000,00
65	Autres charges de gestion courante	133 700,00		133 700,00
66	Charges financières	46 600,00	0,00	46 600,00
67	Charges exceptionnelles	496 000,00	0,00	496 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	85 000,00	85 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	40 000,00		40 000,00
023	Virement à la section d'investissement		617 875,08	617 875,08
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 656 800,00	702 875,08	3 359 675,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 359 675,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	201 000,00	0,00	201 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 110 500,00		2 110 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 391,24	0,00	10 391,24
204	Subventions d'équipements versés	9 000,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	92 608,76	0,00	92 608,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 423 500,00	0,00	2 423 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

19 456,98

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 442 956,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	77 650,00		77 650,00
73	Impôts et taxes	1 668 224,00		1 668 224,00
74	Dotations, subventions et participations	512 178,00		512 178,00
75	Autres produits de gestion courante	221 000,00	0,00	221 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	0,00	3 500,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 502 552,00	0,00	2 502 552,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 857 123,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 359 675,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 500,00	0,00	142 500,00
13	Subventions d'investissement	621 678,00	0,00	621 678,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	494 611,55	0,00	494 611,55
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	75 000,00	0,00	75 000,00
28	Amortissements des immobilisations		85 000,00	85 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		617 875,08	617 875,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	270 000,00		270 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 603 789,55	702 875,08	2 306 664,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 136 292,35

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 442 956,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	667 800,00	642 500,00	642 500,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	18 000,00	18 000,00
60612	Énergie - Électricité	60 000,00	62 000,00	62 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	33 800,00	33 800,00	33 800,00
60624	Produits de traitement	4 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 600,00	3 500,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	23 000,00	23 000,00	23 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Terrains	10 000,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	13 000,00	13 000,00	13 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	45 000,00	70 000,00	70 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	3 000,00	3 500,00	3 500,00
61524	Bois et forêts		0,00	0,00
61551	Matériel roulant	16 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	32 000,00	32 000,00
6161	Assurance multirisques	12 000,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	86 000,00	50 000,00	50 000,00
6228	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	38 000,00	30 000,00	30 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6241	Transports de biens		0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	6 500,00	6 500,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	2 500,00	4 500,00	4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	7 700,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 500,00	14 500,00	14 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)		0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	890 000,00	910 000,00	910 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 290,00	10 030,00	10 030,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 704,00	2 812,00	2 812,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 973,00	11 186,00	11 186,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 622,00	1 688,00	1 688,00
6411	Personnel titulaire	511 667,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale		485 102,00	485 102,00
6413	Personnel non titulaire	62 330,00	105 185,00	105 185,00
64168	Autres emplois d'insertion	9 806,00	12 103,00	12 103,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	101 100,00	109 652,00	109 652,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	131 245,00	124 597,00	124 597,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 581,00	7 358,00	7 358,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 076,00	27 165,00	27 165,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 602,00	1 489,00	1 489,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 875,00	4 575,00	4 575,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 455,00	2 045,00	2 045,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 889,00	1 914,00	1 914,00
64831	Indemnités aux agents		0,00	0,00
6488	Autres charges	2 785,00	3 099,00	3 099,00
014	Atténuations de produits	383 000,00	388 000,00	388 000,00
7391173	Dégrèvement sur plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée	358 000,00	0,00	0,00
739221	FNGIR		358 000,00	358 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales		30 000,00	30 000,00
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	25 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	157 700,00	133 700,00	133 700,00
6531	Indemnités	52 000,00	53 000,00	53 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 700,00	5 700,00	5 700,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	30 000,00	20 000,00	20 000,00
657362	CCAS	18 000,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65738	Autres organismes publics	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	28 000,00	28 000,00	28 000,00
65888	Autres	500,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 098 500,00	2 074 200,00	2 074 200,00
66	Charges financières (b)	51 600,00	46 600,00	46 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	45 000,00	45 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	600,00	600,00	600,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 300,00	496 000,00	496 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	800,00	490 000,00	490 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	65 000,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	65 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 257 400,00	2 656 800,00	2 656 800,00
023	Virement à la section d'investissement	726 341,25	617 875,08	617 875,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	100 000,00	85 000,00	85 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	100 000,00	85 000,00	85 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	826 341,25	702 875,08	702 875,08

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP 2018
-----------------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		826 341,25	702 875,08	702 875,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 083 741,25	3 359 675,08	3 359 675,08

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 359 675,08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	82 650,00	77 650,00	77 650,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70631	A caractère sportif	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70632	A caractère de loisirs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	35 000,00	30 000,00	30 000,00
70688	Autres prestations de services	150,00	150,00	150,00
73	Impôts et taxes	1 628 607,00	1 668 224,00	1 668 224,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 458 991,00	1 486 278,00	1 486 278,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	22 390,00	24 347,00	24 347,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	37 226,00	37 599,00	37 599,00
7336	Droits de place	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7362	Taxes de séjour	65 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	30 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations, subventions et participations	512 366,00	512 178,00	512 178,00
7411	Dotations forfaitaires	290 328,00	286 515,00	286 515,00
74121	Dotations de solidarité rurale	101 581,00	102 871,00	102 871,00
74127	Dotations nationales de péréquation	79 331,00	78 119,00	78 119,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	749,00	59,00	59,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	583,00	572,00	572,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	27 794,00	29 042,00	29 042,00
7488	Autres attributions et participations	12 000,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	235 000,00	221 000,00	221 000,00
752	Revenus des immeubles	49 000,00	45 000,00	45 000,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	179 000,00	170 000,00	170 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	7 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 458 623,00	2 499 052,00	2 499 052,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 462 123,00	2 502 552,00	2 502 552,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 462 123,00	2 502 552,00	2 502 552,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	857 123,08
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 359 675,08
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP	2018
-----------------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	21 500,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	21 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	16 500,00	0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	16 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		50 608,76	50 608,76
2111	Terrains nus		50 608,76	50 608,76
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 2002 (5)	7 000,00	1 500,00	1 500,00
	Opération d'équipement n° 2007 (5)	823 000,00	289 412,42	289 412,42
	Opération d'équipement n° 2008 (5)	100 000,00	52 000,00	52 000,00
	Opération d'équipement n° 2010 (5)	140 000,00	211 850,00	211 850,00
	Opération d'équipement n° 2015 (5)	740 000,00	799 431,76	799 431,76
	Opération d'équipement n° 8901 (5)	19 600,00	6 000,00	6 000,00
	Opération d'équipement n° 9001 (5)	13 000,00	46 000,00	46 000,00
	Opération d'équipement n° 9002 (5)	405 000,00	256 083,51	256 083,51
	Opération d'équipement n° 9060 (5)	1 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 286 600,00	1 712 886,45	1 712 886,45
16	Emprunts et dettes assimilées	222 500,00	201 000,00	201 000,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	200 000,00	200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses financières	222 500,00	201 000,00	201 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 509 100,00	1 913 886,45	1 913 886,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 509 100,00	1 913 886,45	1 913 886,45

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	509 613,55
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	19 456,98
----------------------------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 956,98
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	471 129,00	238 900,00	238 900,00
1321	Etat et établissements nationaux		75 000,00	75 000,00
1322	Régions	118 000,00	0,00	0,00
1323	Départements	27 266,00	103 500,00	103 500,00
13251	GFP de rattachement	60 400,00	60 400,00	60 400,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	265 463,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	423 601,97	494 611,55	494 611,55
1641	Emprunts en euros	423 601,97	494 611,55	494 611,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		894 730,97	733 511,55	733 511,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	312 012,23	268 792,35	268 792,35
1021	Dotation	10 000,00	52 500,00	52 500,00
10222	F.C.T.V.A.	70 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	192 012,23	136 292,35	136 292,35
27	Autres immobilisations financières		75 000,00	75 000,00
27638	Autres établissements publics		75 000,00	75 000,00
024	Produits de cessions	320 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des recettes financières		632 012,23	613 792,35	613 792,35
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 526 743,20	1 347 303,90	1 347 303,90
021	Virement de la section de fonctionnement	726 341,25	617 875,08	617 875,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	100 000,00	85 000,00	85 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	95 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		826 341,25	702 875,08	702 875,08
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		826 341,25	702 875,08	702 875,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 353 084,45	2 050 178,98	2 050 178,98

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	392 778,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
----------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 956,98
----------------------------------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2002

LIBELLE : BIBLIOTHEQUE BUREAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		481 930,85	^a 0,00	1 500,00	^b 1 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	129 246,92	0,00	1 500,00	1 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	3 631,20	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	3 664,07	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	51 167,16	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	44 777,48	0,00	1 500,00	1 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	26 007,01	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	352 683,93	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	352 683,93	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-1 500,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2007

LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 632 616,15	^a 80 587,58	289 412,42	^b 289 412,42	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	619,45	11 500,00	0,00	0,00	
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et étude	619,45	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	11 500,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 550 087,84	69 087,58	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 783,32	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 940,54	1 440,00	0,00	0,00	
2116	Cimetières	13 572,41	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	579,24	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	45 657,70	2 000,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	8 723,41	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 418 077,53	65 647,58	0,00	0,00	
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales	7 060,20	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construct	0,00	0,00	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 398,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	41 100,56	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	2 440,59	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 754,34	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	81 908,86	0,00	289 412,42	289 412,42	
2313	Constructions	81 908,86	0,00	289 412,42	289 412,42	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 229 215,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	229 215,00	0,00
1322	Régions	43 000,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	186 215,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-140 785,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2008

LIBELLE : MATERIELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		408 810,64	^a 20 000,00	52 000,00	^b 52 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	979,66	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	979,66	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	407 830,98	20 000,00	52 000,00	52 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	6 675,74	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	177 975,59	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	38 100,68	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	73 986,15	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	9 818,51	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	24 895,57	20 000,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 244,86	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	6 095,64	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	46 038,24	0,00	52 000,00	52 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-72 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2010
LIBELLE : CONTRAT COMMUNAL URBANISME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 170 525,35	^a 138 150,00	211 850,00	^b 211 850,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	59 990,00	0,00	0,00	0,00	
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et étude	10 387,00	0,00	0,00	0,00	
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	49 603,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	67 836,87	138 150,00	211 850,00	211 850,00	
21318	Autres bâtiments publics	11 623,04	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	0,00	138 150,00	211 850,00	211 850,00	
2151	Réseaux de voirie	8 827,48	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	47 386,35	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 042 698,48	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 042 698,48	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 143 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	143 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	75 000,00
1323	Départements	0,00	68 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-206 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2015

LIBELLE : SALLE DES SPORTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		79 398,85	^a 50 568,24	799 431,76	^b 799 431,76	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 415,56	2 775,58	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 138,16	0,00	0,00	0,00	
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales	1 277,40	2 775,58	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	75 983,29	47 792,66	799 431,76	799 431,76	
2313	Constructions	42 623,29	47 792,66	799 431,76	799 431,76	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	33 360,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 93 163,00	^d 25 000,00
13	Subventions d'investissement	93 163,00	25 000,00
1323	Départements	13 500,00	25 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	79 663,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-731 837,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 8901

LIBELLE : ECOLE PUBLIQUE MIXTE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		101 523,61	^a 0,00	6 000,00	^b 6 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	3 429,00	0,00	0,00	0,00	
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 429,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	78 493,81	0,00	6 000,00	6 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	54 024,98	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 136,84	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 255,10	0,00	6 000,00	6 000,00	
2184	Mobilier	1 076,89	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	19 600,80	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	19 600,80	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-6 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 9001

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		256 969,91	^a 0,00	46 000,00	^b 46 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	44 716,31	0,00	4 000,00	4 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	44 716,31	0,00	4 000,00	4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	141 033,28	0,00	2 000,00	2 000,00	
21311	Hôtel de ville	88 849,54	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	1 913,19	0,00	0,00	0,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 931,18	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	20 688,37	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	651,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	71 220,32	0,00	40 000,00	40 000,00	
2313	Constructions	71 220,32	0,00	40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-46 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 9002

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 691 763,34	^a 158 916,49	256 083,51	^b 256 083,51	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	1 088 985,60	120 432,00	3 000,00	3 000,00	
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et étude	641 217,86	0,00	0,00	0,00	
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	447 767,74	120 432,00	3 000,00	3 000,00	
21	Immobilisations corporelles	119 815,21	10 951,48	1 000,00	1 000,00	
2111	Terrains nus	2 511,94	9 917,62	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	47 189,19	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 947,29	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 292,77	1 033,86	1 000,00	1 000,00	
2138	Autres constructions	17 023,46	0,00	0,00	0,00	
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales	3 788,06	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	1 936,69	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	729,56	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	31 241,15	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 511,94	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	2 643,16	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 482 962,53	27 533,01	252 083,51	252 083,51	
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 831,23	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 431 316,20	27 533,01	252 083,51	252 083,51	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	48 815,10	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 60 400,00	^d 70 400,00
13	Subventions d'investissement	60 400,00	70 400,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	10 000,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	60 400,00	60 400,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-284 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 456 404,02									
1641 Emprunts en euros (total)					2 456 404,02									
30010608815	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	27/10/1999		10/03/2000	152 449,02	F		5.4	5.4		T	P	N	A-1
224420	DEXIA CREDIT LOCAL	19/10/2004		01/03/2005	150 000,00	F		3.95	2.81863		T	P	N	A-1
70003483540	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	29/10/2004		10/02/2005	189 955,00	R		3.496	3.32749		T	P	N	A-1
70004742590	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	21/12/2005		05/03/2006	120 000,00	R		3.215	2.38927		T	P	N	A-1
00038074119	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	07/12/2007		15/03/2008	89 000,00	F		4.65	4.65		T	P	N	A-1
257853	DEXIA CREDIT LOCAL	23/04/2008		01/02/2009	400 000,00	F		4.56	4.56		T	C	N	A-1
00072315265	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	06/12/2011		10/03/2012	100 000,00	F		3.96	3.96		T	P	N	A-1
00072317072	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	06/12/2011		10/03/2012	80 000,00	F		3.82	4.40127		T	P	N	A-1
10000025906	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	28/01/2013		27/05/2013	80 000,00	R		3.637	3.95127		T	P	N	A-1
10000028194	CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	28/01/2013		27/05/2013	180 000,00	R		3.957	3.65		T	P	N	A-1
279337	LA BANQUE POSTALE	08/04/2013		01/08/2013	335 000,00	F		3.62	3.62		T	P	N	A-1
281921	LA BANQUE POSTALE	30/12/2013		01/06/2014	180 000,00	F		2.95	2.95		T	P	N	A-1
512751	LA BANQUE POSTALE	26/07/2016		01/01/2017	400 000,00	F		1.3	1.30639		T	C	N	A-1
Total général					2 456 404,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 331 987,27					183 834,59	37 691,23	0,00	4 200,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 331 987,27					183 834,59	37 691,23	0,00	4 200,00
30010608815	N	0,00		23 570,89	1,92	F		5.4	11 468,90	1 043,18	0,00	39,94
224420	N	0,00		25 459,32	1,92	F		2.81863	12 619,73	608,92	0,00	43,07
70003483540	N	0,00		29 571,49	1,83	R		3.32749	14 657,87	654,14	0,00	74,28
70004742590	N	0,00		26 741,98	2,92	R		2.38927	8 878,37	93,67	0,00	5,36
00038074119	N	0,00		18 460,12	1,92	F		4.65	9 016,59	702,69	0,00	19,52
257853	N	0,00		220 000,00	10,83	F		4.56	20 000,00	9 690,00	0,00	1 520,00
00072315265	N	0,00		55 883,28	5,92	F		3.96	8 421,05	2 088,95	0,00	109,64
00072317072	N	0,00		35 668,69	3,92	F		4.40127	8 693,37	1 244,50	0,00	59,29
10000025906	N	0,00		45 345,94	5,08	R		3.95127	8 081,94	1 308,14	0,00	0,00
10000028194	N	0,00		133 352,67	10,08	R		3.65	11 063,84	4 406,84	0,00	0,00
279337	N	0,00		225 985,92	7,33	F		3.62	26 721,29	7 820,67	0,00	1 202,23
281921	N	0,00		118 613,65	6,17	F		2.95	17 544,96	3 306,20	0,00	0,00
512751	N	0,00		373 333,32	13,75	F		1.30639	26 666,68	4 723,33	0,00	1 126,67
Total général		0,00		1 331 987,27					183 834,59	37 691,23	0,00	4 200,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 331 987,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5	15/02/2008
Linéaire	Etudes	5	20/09/2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		200 000,00	200 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	200 000,00	509 613,55	D001 19 456,98	729 070,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 127 875,08	III 1 127 875,08
Ressources propres externes de l'année (a)		155 000,00	155 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
27638	Autres immobilisations financières	75 000,00	75 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		972 875,08	972 875,08
28031	Amortissements des frais d'études	5 000,00	5 000,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	80 000,00	80 000,00
024	Produits de cessions	270 000,00	270 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	617 875,08	617 875,08

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 127 875,08	392 778,00	0,00	136 292,35	1 656 945,43

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	729 070,53
Ressources propres disponibles	IV	1 656 945,43
Solde	V = IV - II (6)	+ 927 874,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					773 152,70	347 219,63										10 078,19	32 048,49	
HLM LE FOYER VENDEEN	1987	P	1987-0048 LOGEMENTS HLM 8-0253821	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 912,33	71 318,90	3,50	A	V	4,944	V		4,944			3 717,59	17 460,43	
HLM LE FOYER VENDEEN	1991	P	1991-0004 LOGEMENTS HLM 4-0252314	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	185 915,38	66 764,74	6,42	A	V	5,8	V		3,55			2 254,48	8 151,03	
HLM LE FOYER VENDEEN	2001	P	2002-0020 LOGEMENT HLM 1-0934903	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 784,63	9 925,62	14,83	A	F	3,7	F		2,95			306,39	517,30	
HLM LE FOYER VENDEEN	2001	P	2002-0021 LOGEMENTS HLM 3-0934902	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 860,56	35 365,64	14,83	A	F	4,2	F		3,45			1 293,14	1 794,46	
HLM LE FOYER VENDEEN	2002	P	2002-0022 LOGEMENT HLM 1-1006376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 179,80	12 229,74	19,17	A	F	4,2	F		3,45			421,92	434,68	
HLM LE FOYER VENDEEN	2010	P	2 LOGEMENTS SOCIAUX RUE DES PINSONNIERES-2 012005	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 500,00	40 614,99	31,75	A	V	1,85	V		1,85			751,37	904,06	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP	2018
-----------------------------------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VENDEE HABITAT OPH	2017	X	Construction d'un logement rue du both	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 000,00	111 000,00	38,75	A	F	1,35	F	1,35	A-1		1 333,30	2 786,53		
TOTAL GENERAL					773 152,70	347 219,63									10 078,19	32 048,49		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	1	7	7	0	7
ATTACHE	A	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2	1	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	2	13	11	0	11
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	3	0	3	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	6	2	8	7	0	7
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		0	1	1	1	0	1
AGENT SPE. PRINCIPAL ECOLES MAT DE 2EME CLASSE	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		0	1	1	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
GARDE CHAMPETRE CHEF	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		19	5	24	22	0	22

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP	2018
------------------------------------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière	BP	2018
------------------------------------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Camping	Camping Municipal de la Court	01/04/2015	01/04/2015	21850106200051	SPIC	oui
CCAS	Centre communal d'action sociale				SPA	non
Lotissements	Lotissements				SPIC	oui

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	6 627 000,00	4,165	15,520	0,000	1 028 510,00	4,165
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 341 000,00	2,093	9,420	0,000	408 922,00	2,093
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	69 200,00	1,318	9,800	0,000	6 782,00	1,330
Cotisation foncière des entreprises	289 900,00	7,530	14,510	0,000	42 064,00	7,528
TOTAL	11 327 100,00	3,426			1 486 278,00	3,665

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.26	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.27	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.28	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions		X
p.29	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.30	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.31	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.33	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.36	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.37	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.38	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.39	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

LA GUERINIERE - 85 - Commune de La Guérinière		BP	2018
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

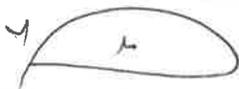
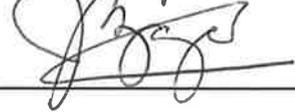
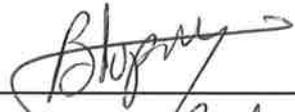
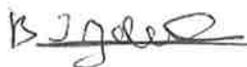
Présenté par le Mme LÉCULÉE Marie-France,
A La Guérinière, le 10/04/2018
Le Mme LÉCULÉE Marie-France,

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Pour : 13
Contre : -
Abstention : -

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A La Guérinière, le 10/04/2018

Date de convocation : 05/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

LECULEE MARIE-FRANCE MAIRE	
DANO MARC	
POUPELARD MICHELE	
SOULARD LAURENT	
MARY ANNE-MARIE	
BAUDRY MAURICE	
BOZEC JACQUES	
CLISSON MARIE-CECILE	
DUPUY BEATRICE	
CLOUTOUR CHRISTIAN	
BURGAUD INGRID	
BARANGER VALERIE	
BONNEAU CHRISTIAN	

LA GUERINIÈRE - 85 - Commune de La Guérinière	BP 2018
-----------------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GALVAN BRUNO	
--------------	--

Certifié exécutoire par le Mme LÉCULÉE Marie-France, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2018, et de la publication le 12/04/2018

A La Guérinière, le 12/04/2018

